

Mission Permanente de la  
République de Côte d'Ivoire  
à Genève



République de Côte d'Ivoire  
Union-Discipline-Travail

18<sup>ÈME</sup> SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL  
Genève, du 27 Janvier au 07 Février 2014

**PASSAGE DE L'EX-RÉPUBLIQUE YUGOSLAVE DE  
MACEDOINE A L'EPU**

**GENEVE, LE 30 JANVIER 2014**



**DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE**

ORATEUR : M. Tiémoko MORIKO

Monsieur le Président,

Ma délégation accueille chaleureusement la délégation de l'Ex République Yougoslave de Macédoine et lui adresse ses remerciements pour la qualité de la présentation de son second rapport à l'Examen Périodique Universel.

La Côte d'Ivoire félicite ce pays pour les efforts consentis en vue de la mise en œuvre des recommandations issues du premier passage à l'Examen Périodique Universel.

Monsieur le Président,

La délégation ivoirienne note avec satisfaction le processus de ratification d'instruments internationaux entamé par le Gouvernement de l'Ex République Yougoslave de Macédoine, ainsi que la pleine coopération des autorités avec les mécanismes onusiens relatifs aux Droits de l'Homme, notamment les procédures spéciales.

Elle relève également les mesures de renforcement du système judiciaire et pénitentiaire, ainsi que le travail accompli par la commission de protection contre la discrimination.

Par ailleurs, l'Ex République Yougoslave de Macédoine s'illustre positivement par ces politiques visant la lutte contre la traite des personnes, la garantie de la liberté d'expression, ainsi que la promotion de la tolérance et la diversité religieuse.

Monsieur le Président,

Si les avancées enregistrées par ce pays depuis son passage au premier cycle de cet examen sont à saluer et à encourager, l'œuvre reste à parfaire.

Ma délégation voudrait donc recommander à l'Ex République Yougoslave de Macédoine ce qui suit :

- Achever le processus de ratification des instruments internationaux pertinents ;
- Poursuivre les politiques visant à garantir l'égalité des chances ;
- Renforcer les politiques visant la protection des enfants et la prévention de la violence domestique.

Je vous remercie.